

Le Département des Pyrénées-Atlantiques et Tunstall Vitaris s'engagent pour le bien vieillir à domicile.

mai 24, 2023

En 2016, les Pyrénées-Atlantiques comptaient 198 200 seniors dont 37 700 en situation de dépendance. D'ici 2030, le Département comptera 6 700* seniors de plus en perte d'autonomie. Cette accélération du vieillissement représente de réels enjeux dont celui de la gestion de la perte d'autonomie et du bien vieillir à domicile. Le Département des Pyrénées-Atlantiques poursuit son implication en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap et accorde sa confiance à Tunstall Vitaris pour la gestion de son dispositif « **Le 64 Téléassistance** ».

Quelles solutions concrètes pour accompagner la perte d'autonomie ?

Pour répondre à l'accélération du vieillissement de sa population, le Département des Pyrénées-Atlantiques s'engage et propose des services adaptés aux besoins des seniors pour leur permettre de bien vivre et de bien vieillir. Parmi ces prestations, le Département propose un service de Téléassistance pour les seniors et les personnes en situation de handicap. Certains bénéficiaires peuvent obtenir des aides financières pour la prise en charge de l'abonnement telles que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou la prestation de compensation du handicap (PCH). Ces aides sont délivrées par le Département, qui évalue les montants alloués au cas par cas.

Un service public de Téléassistance remporté par Tunstall Vitaris

Cette année, le Département des Pyrénées-Atlantiques a renouvelé sa Délégation de Service Public et a choisi de faire appel à un nouveau partenaire pour son programme de Téléassistance Départementale. Tunstall Vitaris a remporté ce contrat à l'issue d'un appel d'offres rigoureux et exigeant. La société s'est illustrée par sa capacité à proposer une tarification contenue permettant de proposer le service au plus grand nombre et par la qualité de ses prestations afin d'accompagner au mieux ses bénéficiaires au quotidien. A partir du 5 mai 2022 et pour une durée de 5 ans, Tunstall Vitaris détiendra la responsabilité de la gestion des abonnements, de l'installation à domicile, de la maintenance, de la réponse aux appels d'urgence 24/7 de l'ensemble de programme de Téléassistance du département. La prestation inclut un service d'assistance psychologique ainsi que des messages d'information et de prévention. Pour être au plus proche des bénéficiaires, Tunstall Vitaris ouvrira une agence locale dans le département. Il sera possible de demander un abonnement via sa commune (si partenaire) par téléphone ou directement depuis le site internet du Département via un formulaire de souscription en ligne.

Une offre renforcée par les enseignements de la crise sanitaire

Tunstall Vitaris propose un bouquet d'options innovantes, issu des enseignements de la crise sanitaire, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Il sera également possible de s'équiper avec des solutions géolocalisables dédiées à la mobilité, avec de nombreuses fonctionnalités comme un détecteur de chutes lourdes ou d'un bouton SOS. Un dispositif de lutte contre l'isolement est également déployable pour les personnes seules et isolées souhaitant bénéficier d'un échange régulier formalisé.

« Nous sommes très fiers de la confiance accordée par le Département des Pyrénées-Atlantiques. Ce nouveau partenariat Départemental démontre une nouvelle fois la pertinence d'un service public du maintien à domicile, délégué via une Délégation de Service Public à un acteur de référence de la Téléassistance en France, en exigeant des règles claires en termes de qualité de service et de modes opératoires. Ce nouveau service permet d'offrir à tous les usagers du Département ce qui se fait de mieux en termes de Téléassistance Connectée dans le respect du service public. » déclare Alain Monteux, Président de Tunstall Vitaris France Benelux.